

Parc du PUY d'Or (ZAC des Bruyères) – Limonest

Consultation Opérateurs – Concepteurs

Lot 9 – Phase 1 – Appel à candidatures

Identification de l'organisme qui lance la consultation

SERL (Société d'Équipement du Rhône et de Lyon)
4, Bd Eugène Deruelle
BP 3099
69398 LYON Cedex 03

Objet

Consultation d'opérateurs - concepteurs portant sur la réalisation d'un programme immobilier mixte (70% bureaux et 30% activités) constituant le lot n°9 du parc d'affaires du Puy d'Or (ZAC des Bruyères) à Limonest
Programme : 17 500 m² shon.

Procédures de consultation

La consultation se déroulera en deux phases. La phase 1 est une sélection de candidats sur dossiers. La phase 2 constituera une sélection sur projets. Les modalités précises de la consultation sont définies dans le règlement de consultation.

Retrait des dossiers de consultation

La consultation fait l'objet d'une publicité préalable dans les journaux spécialisés et sur le site web de la SERL (www.serl.fr).

Le dossier de consultation est disponible sur support électronique uniquement. En effet, l'aménageur, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, il ne remettra pas de dossier sous format papier. Le dossier de la consultation est donc téléchargeable via une plateforme internet à partir du 16 janvier 2012.

Les opérateurs, qui souhaitent télécharger le dossier de consultation devront en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : ml.bayrou@serl.fr (attention, la messagerie de la SERL dispose d'une sécurité anti spam Mail in Black, veuillez à bien vous identifier). Les opérateurs recevront alors par mail, le lien pour le téléchargement du dossier.

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements doivent se faire par courriel à l'adresse suivante : ml.bayrou@serl.fr.

Ces demandes devront faire référence au projet :

*02911_Parc du Puy d'Or (ZAC des Bruyères)
Phase 1 – Lot 9
Consultation Opérateurs – Concepteurs*

Elles devront parvenir à la SERL jusqu'au 8 février 2012 avant 12h.

Conditions de réception des candidatures

La date limite de dépôt des dossiers est le 20 Février 2012 avant 12 heures.
Les dossiers seront transmis au Directeur de la SERL sous plis recommandés ou déposés à l'accueil entre 8h30 et 18h du lundi au jeudi et entre 8h30 et 17h le vendredi, et porteront les mentions suivantes :

*02911_Parc du Puy d'Or (ZAC des Bruyères)
Lot 9
Consultation Opérateurs – Concepteurs
Phase 1
« Ne pas ouvrir »*

Date d'envoi de l'avis à la publication

10 janvier 2012